



École Saint-Gabriel-Lalemant

7350, rue Garnier
Montréal (Québec) H2E 2A3
Téléphone : (514) 596-4994
Télécopieur : (514) 596-5716

Compte rendu

Conseil d'établissement 28 mai 2019

Membres présents :

Mme Fabienne Groslier-Cauchy, directrice
Mme Aline Léveillé, directrice adjointe
Mme Annie Coulombe, enseignante
Mme Johanne Landry, enseignante
Mme Marthe Leonard, enseignante
Mme Claudia Barbe, Orthopédagogue
Mme Nathalie Perrault, technicienne au service de garde
M. Hugo Tobal, parent
M. David Rioux, parent
M. Diderot Pierre, parent
Mme Marie Ève Cadieux, parent
Mme Diana Angel, parent

Membre absent :

Aucun membre n'était absent

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 18h31

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour est proposé par Johanne Landry et appuyé par David Rioux

3. Adoption du compte-rendu du 27 mars 2019

Proposé par Nathalie Perrault et appuyé par Claudia Barbe

4. Présentation de la directrice adjointe.

Mme Leveillé se présente au comité en tant que directrice adjointe de l'école.

5. Période réservée au public

Annie Coulombe, nous fait la lecture d'une lettre écrite par les enseignants visant à présenter la divergence entre l'interprétation des enseignants du nouveau règlement du ministère visant les récréations du matin et de l'après-midi et celle de la CSDM.

6. Sujets d'approbation

- a) Sorties éducatives : Une sortie éducative pour les deuxièmes années le 3 juin au Mont-Royal. Coût : 9.50\$ + transport : 4.36\$. Financé par la mesure : École inspirante. Proposé par : Marthe Léonard et appuyé par Diana Angel
- b) Code de vie 2019-2020 : Aucune modification au code de vie. Éventuellement il y aura une refonte du code de vie. Le code de vie est approuvé à l'unanimité.
- c) Grille-matière 2019-2020 : Mme Groslier-Cauchy nous fait part de la grille horaire ajustée. Proposé par : Nathalie Perrault et appuyé par Johanne Landry
- d) Fournitures scolaires 2019-2020 : Mme Groslier-Cauchy nous fait part du document des fournitures scolaires 2019-2020. Nous allons reformuler la phrase pour les frais de contribution volontaire afin qu'elle soit mieux comprise par les parents lorsque les activités ne sont pas confirmées.
Voici la reformulation proposée :

Autres coûts :

Prendre également note que durant l'année scolaire, vous pourriez être sollicité pour une contribution volontaire allant jusqu'à 15 \$ par élève pour des activités éducatives (sorties scolaires, animations, etc.). Une demande sera alors envoyée si une contribution de votre part est nécessaire.

Proposé par Annie Coulombe, appuyé par Diana Angel

- e) Changement de la date du prochain CE pour mardi le 11 juin : Adopté à l'unanimité

7. Sujets d'information

- a. Calendrier scolaire 2019-2020 : Mme Groslier-Cauchy nous fait part du calendrier scolaire 2019-2020. Proposé par Marthe et appuyé par Claudia
- b. Photo scolaire : nous décidons de continuer avec la compagnie : La Boite Blanche. La photo scolaire aura lieu le 18 octobre. Parmi les gratuités de notre contrat, une nouveauté cette année une photo extérieure des élèves finissants de 6^e année.
- c. Organisation scolaire 2019-2020 : l'organisation scolaire n'a pas changé depuis le CE du mois de mars dernier. La seule différence est qu'il n'aura plus de classe combinée. De plus, il y aura l'arrivée de 3 classes langage-communication. Tous les locaux seront occupés, à l'exception d'une classe au 1^{er} étage de l'aile principale et une classe dans l'aile des maternelles 4 ans. Voici la liste des groupes :
 - 2 groupes de maternelle 4 ans
 - 4 groupes de maternelle 5 ans
 - 3 groupes de première année
 - 3 groupes de deuxième année
 - 3 groupes de troisième année
 - 3 groupes de quatrième année

- 2 groupes de 5^e année
 - 2 groupes de 6^e année
 - 2 groupes de DGA-TA
 - 3 groupes de langage-communication
- d. Plan effectif 2019-2020 : L'école a baissé d'indice de défavorisation. Il y a eu aussi un remaniement des différentes mesures ministérielles. L'école maintient le service en orthopédagogie (3 orthopédagogues à temps plein + 3 jours). Perte au niveau de la TES. Diminution d'une journée et demi d'orthophonie. Hausse d'une journée en psychoéducation pour les DGA-TA. De plus, l'aide au devoir ne sera plus financée par le ministère. L'école devra regarder les pistes de solution pour l'an prochain avec l'organisme qui pilote les activités de l'aide aux devoirs dans l'école.
- e. Service hygiéniste dentaire : Nous avons réussi à trouver un local pour la continuation des services de l'hygiéniste dentaire. Il y aura application du scellant pour les élèves de deuxième année.

8. Sujet d'adoption

Projet éducatif 2019-2020 : Madame Groslier-Cauchy nous fait la lecture du projet éducatif 2019-2020. Elle nous fait aussi la lecture de la réponse de la commission scolaire concernant le projet éducatif qui est très positive. Le projet éducatif 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

9. Consultation

- a) Demande de résolution de transfert du fonds 4 au fonds 9 pour assumer toutes les dépenses reliées aux frais payés par les parents (fournitures scolaires et autres activités éducatives : sortie au zoo, album des finissants, etc.) pour l'année scolaire 2019-2020. La direction nous transmettra le chiffre exact qui sera transféré lorsqu'il sera déterminé à la fin de l'exercice financier 2018-2019. Adopté à l'unanimité.
- b) Demande de résolution de transfert du fonds 4 au fonds 6 – Service de garde des sommes amassées lors de la vente de Noël (746\$) et le spectacle de fin d'année (1006\$) afin d'assumer les coûts de location de l'auditorium le Patro. Adopté à l'unanimité.
- c) Modification de l'horaire 2019-2020 : 5 minutes en début de journée + 5 minutes en fin de journée, en lien avec le transport scolaire. Le CE n'est pas en faveur de la modification d'horaire. Nous sommes d'accord avec la lettre déposée par Mme Coulombe en introduction du CÉ. Mme Groslier-Cauchy transmettra notre réponse à monsieur Benoit Meunier, le régisseur du transport et à ses supérieurs.
- d) Offre de service au secondaire : La direction a complété le sondage le 24 mai dernier concernant les différents scénarios et plus particulièrement celui de la zone Centre-Nord. Elle a inséré les réponses que nous lui avons fait parvenir ainsi que celles des enseignants et des enseignantes dans le sondage.
- e) Critères de sélection du directeur d'école : Le comité doit remplir le formulaire envoyé par madame Groslier-Cauchy sur les différents critères de sélection du directeur école. Il sera déposé lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

10. Délégation

- a. Direction d'école
- b. Représentant(e) des enseignants
- c. OPP : À prendre plus au sérieux l'année prochaine.
- d. Représentant du service de garde : Nathalie Perrault, nous explique les changements des règlements du service de garde.
 - i. Réglementation 2019-2020 : proposé par David Rioux, appuyé par Marie-Ève Cadieux
 - ii. Journées pédagogiques 2019-2020 : Mme Perrault nous explique les journées pédagogiques et les prix pour l'année 2019-2020
 - iii. Délégué du comité parent : M. Tobal nous glisse un mot par rapport à la soirée bénévolat. Bien appréciée.
- e. Trésorerie :
 - i. Contrat Marie-Ève Cadieux : Marie-Ève recevra un chèque de 300 \$ pour les services de secrétaire (rédaction des 6 rencontres du conseil d'établissement de l'année 2018-2019 plus le compte-rendu de l'assemblée générale du 12 septembre 2019)
 - ii. Pizza prochain CE : Nous allons acheter de la pizza (Mme Angel) et une bouteille de vin et des liqueurs ou jus (Mme Cadieux) pour souligner l'évènement.

11. Varia

Aucun point Varia

12. Levée de la réunion

La rencontre est levée à 20 h 50.

Signature du Président du CE
M. Hugo Tobal

Signature de la direction
Mme Fabienne Groslier-Cauchy